
Fiche Pédagogique

Numérique Responsable pour l'industrie - méthode

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : In person

Contenu pédagogique

★ **Description**

Ce parcours vise à sensibiliser les participants aux pratiques éthiques et durables dans l'utilisation des technologies numériques, tout en promouvant une gestion responsable des données et une innovation respectueuse de l'environnement.

Il focalise les premières étapes permettant une entreprise ou un organisme de définir sa politique sur le numérique responsable, les étapes préparatoires sur son bilan, la mise en place de sa feuille de route, l'approche pour impliquer/mobiliser ses collaborateurs, ainsi que les points de vigilance

Cette formation peut-être complétée par un atelier disponible via la formation [Numérique Responsable pour l'Industrie](#)



Public visé

- Personnel de direction Informatique
- Chef de projet Numérique
- Acheteur de biens et services Numérique
- Correspondants digitaux business



Objectifs pédagogiques

- Définir sa politique sur le numérique responsable
- Planifier les étapes préparatoires sur son bilan
- Mettre en place une feuille de route
- Gérer le changement pour impliquer/mobiliser ses collaborateurs
- Identifier les points de vigilance



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Formation sous forme d'ateliers participatifs .





Moyens et supports pédagogiques

Equipements moderne et digitaux à disposition dans la salle de formation.

Cas d'usage adaptés pour les participants issus du monde industriel.

Le support de présentation est diffusé durant la session.



Modalités d'évaluation et de suivi

Sous le contrôle du formateur/intervenant, l'évaluation des compétences visées est effectuée tout au long de la formation à travers différents moyens et outils, notamment des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle. L'expertise et l'expérience du formateur/intervenant permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs visés.

A la fin de formation, le formateur/intervenant valide les compétences dans son outil de gestion et informe le service formation des résultats constatés. Ce dernier délivre un Certificat de réalisation mentionnant l'acquisition des compétences visées. Si l'acquisition d'une compétence ; ou plusieurs, est partielle ou non acquise, le Certificat de réalisation le mentionne. Le Certificat de réalisation, signé par le responsable de l'organisme de formation, est adressé au participant. Le participant, s'il le souhaite, peut le retourner signé.

Les outils utilisés pour l'appréciation de l'atteinte des compétences visées d'un participant peuvent être des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle, des quiz, des QCM, des auto-évaluations. Les outils sont précisés et détaillés dans la fiche pédagogique et/ou le déroulé pédagogique et/ou le support de formation.